



PAR COURRIEL

Aux membres de la Commission des arts
et de la culture du Conseil municipal

Genève, le 5 octobre 2018

Objet

PB – 2019 : Compléments à l'audition du 24 septembre 2018

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme convenu lors de l'audition du Département de la culture et du sport (DCS) du 24 septembre dernier relative au projet de budget 2019, je reviens vers vous avec les éléments demandés.

1. Gratuités - Théâtre de l'Orangerie - Sujet 36 (page 110)

Le différentiel entre le montant au budget 2018 et le projet de budget 2019 est dû à une erreur d'écriture. La Gérance immobilière municipale, propriétaire des locaux, va rectifier le PB 2019 pour remettre le montant de 8'920 francs. Cela devrait être fait lors des correctifs d'octobre.

2. Gratuités des salles communales

- page 111 : diverses gratuités - théâtre Pitoëff : - CHF 150'000.-. Il s'agit d'un oubli au PB 2019 qui figurera aux correctifs d'octobre.

- page 111 : Salle communale Plainpalais : - CHF 150'000.-. Il s'agit d'un ajustement aux comptes 2017 (modification du Règlement fixant les conditions de location des salles de réunions et de spectacles de la Ville de Genève: gratuités accordées aux groupements, organismes et associations à but non lucratif, caritatifs, culturels patriotiques, religieux, de loisirs, sportifs, musicaux et d'intérêt public).

- page 112 : Utilisation salles communales SEC : - CHF 150'000.-. Il s'agit d'un ajustement aux comptes 2017 (modification du Règlement fixant les conditions de location des salles de réunions et de spectacles de la Ville de Genève: gratuités accordées aux groupements, organismes et associations à but non lucratif, caritatifs, culturels patriotiques, religieux, de loisirs, sportifs, musicaux et d'intérêt public).

3. Comptes du Fonds intercommunal

Je vous prie de trouver en annexe le rapport de gestion 2017 du Fonds intercommunal.

Il s'agit d'un extrait du rapport de gestion annuel de l'Association des communes genevoises, des groupements et fonds intercommunaux qui est disponible sur le site internet de l'ACG <https://www.acg.ch/> .

4. Conventions de subventionnement

Vous trouverez, en suivant le lien suivant, la liste des conventions de subventionnement et de conventions de soutien conjoint.

<http://www.ville-geneve.ch/administration-municipale/departement-culture-sport/financement-culture-sport/conventions-subventionnement/>

J'espère que ces éléments compléteront les réponses déjà données oralement lors de l'audition. Me tenant à la disposition de la commission pour toute autre question, je vous prie recevoir Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, mes salutations les meilleures.



Sami Kanaan

Annexes : mentionnées